

Nous allons faire mention de quelques-unes de ces pièces, pour donner une idée de la nature des travaux de ce maître.

1523. — Quand l'amiral Bonnivet passa à Lyon pour la seconde fois en 1523, le Consulat lui fit présent de « une belle grant esguyère et ung plat argent, le tout à personnages et anticailles (4) dorez » et émaillés. Ce présent, du poids de 28 marcs et 1 once  $\frac{3}{4}$  (6,906 gr. 62), fut payé 575 livres 17 sous 2 deniers tournois. Ces pièces avaient été faites par Henry. Celui-ci les avait « semées d'anticques » (d'imitations de monnaies antiques) de sa façon (5).

1531. — « Partyes de veyselle deus aux personnes cy après escriptz, de laquelle veyselle a esté fait don et présent par messieurs les conseillers de ceste ville de Lion pour la communaulté de ladicte ville à monseigneur de Saint-André, chevalier de l'ordre, à présent sénéchal d'icelle ville...

« A Jhéronyme Henry aussi orphèvre cent vingt-neuf livres dix sept solz dix deniers tournois, assavoir lxxv livres, x sols d'un costé pour une couppe d'argent dorée pesans trois marcs sept onces dix neuf deniers et demy, qu'est à raison de xix livres le marc, et liiij livres d'autre part pour deux esguières d'argent pesans trois marcs cinq onces, à raison de xl livres le marc, montánt lesdictes deux parties ladicte somme de cxxix livres xvij sols vj deniers ». (6).

(4) On appelait alors *anticailles* des reproductions de monnaies antiques. Des graveurs et des orfèvres de Lyon ont été réputés pour ce travail; on cite Jacques Gauvain dit le Picard et Cogonnier.

(5) Archives de Lyon, BB. 41, f<sup>o</sup> 56 recto et verso, et CC.

(6) Archives de Lyon, CC. 819. Mandement du 6 novembre 1531; le reçu signé JHenry est en marge.